



# Public Montessori

---

## **Charte des groupes départementaux (GD) Public Montessori**

**Tous les participants aux GD Public Montessori s'engagent :**

- 1 – à respecter la laïcité et la neutralité politique,
- 2 – à favoriser les échanges, la coopération et la mutualisation comme méthode de travail,
- 3 – à adhérer à l'association Public Montessori dès la deuxième rencontre à laquelle ils assistent,
- 4 – à ce que les échanges entre tous les intervenants se fassent dans la bienveillance, sans jugement et dans le respect de la confidentialité intrinsèque à la profession,
- 5 – à travailler en se référant à l'œuvre de Maria Montessori ainsi qu'aux recherches et disciplines en lien (Neurosciences, Haptonomie, CNV, ...),
- 6 – à ouvrir leurs activités aux professionnels de l'éducation du public et du privé.

**En cas de non-respect de la Charte**, l'association se réserve le droit de refuser la présence de l'adhérent aux rencontres des GD.

Date et signature de l'adhérent précédé de la mention "lu et approuvé"

<http://www.public-montessori.fr>  
<https://www.facebook.com/publicmontessorifrance/>

